

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**RELATIONS INTERNATIONALES :
QUESTIONS GEOPOLITQUES ET ECONOMIQUES**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 715102U32D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

RELATIONS INTERNATIONALES : QUESTIONS GEOPOLITQUES ET ECONOMIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les fondements théoriques relatifs à l'économie internationale ;
- ◆ d'appréhender l'évolution de l'environnement économique international ;
- ◆ d'identifier et de caractériser les impacts de cette évolution sur la vie des affaires ;
- ◆ d'acquérir les bases de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser les enjeux politico-économique dans le contexte de la mondialisation ;
- ◆ de développer une réflexion critique à cet égard.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Faits et institutions économiques :

Mettre en oeuvre au moins une des capacités suivantes :

- ◆ présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix :
 - le fonctionnement du circuit économique ;
 - la détermination des équilibres de marché ;
 - les agrégats macro-économiques ;
 - l'interaction entre les variables monétaires et réelles ;
- ◆ analyser les phénomènes liés à la croissance économique : cycles, inflation, chômage, ... ;

- ◆ établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques et les politiques économiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics ;
- ◆ appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour :
 - cerner l'évolution récente des relations économiques internationales ;
 - apprécier les conséquences de la mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.

En Notions de géographie économique et humaine

dans le cadre d'au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises, en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours, des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, ...) :

- ◆ situer la région dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
- ◆ présenter une brève synthèse analytique de sa situation économique ;
- ◆ mettre en évidence et justifier différents paramètres humains et culturels dont il doit tenir compte ;
- ◆ en apprécier les conséquences.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « **Faits et institutions économiques** », N° **715101U32D1**, « **Notions de géographie économique et humaine** », N° **021433U32D1** classées dans l'enseignement supérieur économique de type court

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Notions d'économie internationale	CT	B	24
Notions de géopolitique	CT	B	24
3.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Notions d'économie internationale

- ◆ de présenter et d'analyser de manière critique les théories de base et les principaux mécanismes économiques internationaux :
 - le commerce international ;
 - le système monétaire et financier international ;
 - la coopération économique ;
 - les unions économiques, en particulier l'Union Européenne ;

- ◆ de mettre en évidence le phénomène de mondialisation de l'économie (y compris la globalisation financière) et ses principales conséquences ;
- ◆ d'analyser les problèmes induits par ce phénomène, et d'y porter un regard critique ;

4.2. Notions de géopolitique

à partir d'études de cas,

- ◆ d'acquérir les techniques de base de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser des phénomènes tels que :
 - l'opposition des idéologies (blocs politiques, religions, guérillas...);
 - les conflits territoriaux et ethniques ;
 - la résurgence des nationalismes ;
 - la politique extérieure des grands pays ;
 - le contrôle des ressources naturelles (eau, hydrocarbures, ...)
 - la pauvreté ;
 - ...
- ◆ d'en tirer des conséquences en matière de commerce international ;
- ◆ d'envisager les mesures à prendre par les opérateurs confrontés à ces problèmes.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

sur un thème avalisé par le chargé de cours, mettant en jeu une problématique politico-économique internationale simple,

- ◆ d'élaborer un dossier d'étude comprenant :
 - l'identification et l'évolution récente du phénomène ;
 - l'exposé succinct des référents théoriques nécessaires à l'analyse ;
 - l'analyse objective du phénomène ;
 - l'appréciation des conséquences, notamment en termes de déséquilibres économiques et d'insécurité politique ;
 - une description commentée des risques en matière de commerce international et des mesures préventives à prendre par les opérateurs ;
- ◆ de présenter oralement ce rapport.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le bien-fondé et de la cohérence de la démarche ;
- ◆ la logique de l'argumentation ;
- ◆ le degré de précision et la clarté dans l'emploi des termes techniques ;
- ◆ le degré de cohérence ;
- ◆ la précision du rapport (présentation, syntaxe, orthographe) ;
- ◆ le niveau du sens critique ;
- ◆ la dynamique de la présentation.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.